

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 16/2012

Comptes communaux 2011

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

La Commission des finances constituée par Madame Ornella Morier et Messieurs Philippe Muggli, Patrick Oppliger, Henri Pisani et Daniel Dupasquier s'est réunie une première fois le 15 mai 2012 à la maison de commune afin d'examiner le préavis no 16/2012 sur les comptes communaux de l'année 2011. Notre première réunion a débouché sur une liste de questions qui a été transmise à la municipalité.

La Commission s'est réunie une deuxième fois le 22 mai 2012 en présence de Monsieur Edgar Schiesser, syndic, ainsi que des conseillers municipaux, Denis Favre, responsable des finances et Luigi Mancini. Madame Sandra Caccia a également participé à cette séance. Une nouvelle rencontre, en date du 5 juin 2012, a permis à la Commission des finances de finaliser son rapport sur ledit préavis.

Nous souhaitons remercier notre boursière ainsi que notre Exécutif pour le soutien apporté durant nos travaux.

## **Documentation à disposition**

La commission des finances a disposé des documents suivants pour établir son rapport

- le préavis sur les comptes concernant l'année 2011 ;
- une analyse des finances communales établie par la boursière avec comparatif ;
- le rapport de gestion pour l'exercice 2011 ;
- le rapport de l'organe de révision sur les comptes de l'exercice 2011 ;
- différentes analyses, explications et simulations de la facture sociale et du fonds de péréquation présentées lors d'une séance en date du 31 mai 2012 en collaboration avec notre boursière et notre syndic ;
- analyse de 2 crédits d'investissements.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 16/2012

Comptes communaux 2011

---

## Analyse des comptes

Pages jaunes, 1 à 19

Page 2 commentaires sur le résultat de l'exercice 2011

Les comptes de l'exercice 2011 bouclent sur un excédent de charges de CHF 683'029.78, montant proche du budget qui prévoyait un déficit de CHF 727'600.00.

Nous relevons par ailleurs les éléments suivants qui ont un impact sur les comptes présentés :

a) les amortissements sur immobilisations enregistrés correspondent à ceux fixés par la loi sur les communes ;

b) la perte de l'année découle principalement des attributions faites à des fonds de réserves pour un montant de l'ordre de CHF 2'200'000 ;

La marge brute d'autofinancement représente le baromètre de la situation financière des communes, il permet de qualifier la performance de l'année. Pour ce faire, nous présentons la marge d'autofinancement réalisée durant ces quatre dernières années :

	CHF
2008 :	189'000
2009 :	821'000
2010 :	- 1'177'000
2011 :	2'198'000

Comme vous pouvez le constater, la marge brute d'autofinancement a atteint un chiffre positif record en 2011, de plus après une année 2010 qualifiée de très difficile. Pour rappel, le budget 2011 prévoyait un montant négatif de CHF 161'300.

La marge brute d'autofinancement de CHF 2'198'000 a permis d'une part de financer les investissements nets pour CHF 1'014'000 et d'autre part de réduire l'endettement de la commune de CHF 1'184'000.

Ces chiffres, pour le moins détonnant, nous ont amené à poser les questions suivantes ?

1. Quelles sont les raisons de cette marge brute d'autofinancement record ?
2. Pour quelles raisons malgré une marge d'autofinancement de plus de CHF 2 millions, les comptes 2011 présentent un excédent de charges ?
3. Quels sont les impacts de ces résultats sur le budget 2012 ?

Nous essayerons de répondre à ces questions dans les pages suivantes et dans les conclusions de notre rapport.

## Page 5 à 7 examen des charges

30 Autorités et personnels

Ce poste est en augmentation de CHF 116'188 (+4.70 %). Cette augmentation avait été prévue dans le budget. L'augmentation est liée à la revalorisation de la rémunération de

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

## Préavis municipal no 16/2012

### Comptes communaux 2011

---

notre exécutif, des indemnités en faveur du conseil communal ainsi que les augmentations contractuelles aux employés. L'effectif du personnel est resté stable en 2011.

#### 31 Biens, services, marchandises

Ce poste est en nette diminution - CHF 292'596 (-7.1 %). Comme mentionné dans les pages jaunes, les charges ont été limitées dans tous les postes.

#### 32 Intérêts passifs

Nous relevons que la commune a encore bénéficié en 2011 de taux d'intérêts très favorables. La municipalité entend profiter en 2012 des conditions très favorables sur les taux à long terme en augmentant les positions à long terme, ce qui est à notre sens une bonne décision.

#### 35 Remboursement, participations et subventions à des collectivités publiques

Ce poste est en diminution de CHF 1'661'896 par rapport à l'année 2010. Différence expliquée par la diminution de la facture sociale de CHF 1'709'616 et les charges relatives à l'enseignement spécialisé, charges dorénavant reprises par le canton, pour CHF 496'684, compensée partiellement par l'augmentation du fonds de péréquation (+CHF 492'912).

La diminution de la facture sociale est liée d'une part à un retour sur le décompte final 2010 pour CHF 406'207 mais surtout due au nouveau système de péréquation.

Pour rappel, les principales nouveautés mises en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011 sont les suivantes : diminution de la facture sociale et bascule de six points d'impôts à l'Etat. Les 2/3 de la nouvelle facture sociale sont désormais payés sur la base de la seule valeur du point d'impôt, le solde l'étant par les communes sur la base de prélèvements sur les recettes conjoncturelles et sur l'impôt sur les frontaliers et d'un prélèvement progressif sur la capacité financière des communes excédant la moyenne communale.

#### 38 Attributions au fonds et aux financements spéciaux

Les attributions aux fonds découlent des dispositions et motivations suivantes :

En conformité d'une décision du conseil communal :

CHF 1'354'325.80 pour le fonds d'achats et de biens fonds

En conformité de dispositions spécifiques:

CHF 168'604.29 pour les égouts et l'épuration

CHF 172'407.06 pour le service des eaux

Dans un but de prudence :

CHF 300'000 pour le fonds de réserve pour la péréquation

CHF 200'000 pour le service de l'électricité

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 16/2012

Comptes communaux 2011

---

## Pages 8 et 9 Examen des revenus

### 40 Impôts

Comme vous avez pu le constater les recettes fiscales sont très nettement inférieures au budget. Relevé un manco de CHF 1'033'000 (- 13%) par rapport au budget et CHF 442'500 par rapport à 2010.

Par rapport au budget, cet important écart est dû essentiellement à 2 éléments :

- Les recettes fiscales des sociétés ont été nettement surestimées, de plus l'année a subi de nouvelles corrections sur années antérieures pour CHF 345'000,
- Les recettes fiscales des personnes physiques sont inférieures de 6.1 %, diminution liée certainement pour une part aux difficultés économiques actuelles.

Nous avons demandé à Mme Caccia quelle aurait été l'amélioration du résultat annuel si les recettes fiscales avaient été supérieures de CHF 1 million ? Il est probable que peu d'entre-nous auraient la réponse à cette question. La réponse est la suivante : compte tenu du système mis en place pour le calcul de la péréquation et de la facture sociale, le résultat n'aurait été majoré que de CHF 300'000. Ce qui signifie que CHF 700'000 auraient alimenté le fonds de péréquation et la facture sociale et CHF 300'000 auraient été à la disposition de la commune.

### 42 Revenus du patrimoine

La vente à la société Green club SA d'une parcelle communale située au Marais a rapporté un montant de CHF 1'354'000 après déduction du coût des travaux de réfection du parking et des accès.

### 43 Taxes, émoluments, produits des ventes

Ces recettes sont supérieures au budget de CHF 264'000. Les taxes et émoluments ont permis de plus que compenser les taxes sur les déchets figurant au budget 2011 pour un montant de CHF 315'000 et qui, pour les raisons que vous connaissez, n'ont pas pu être encaissées.

### 45 Participations et remboursements de collectivités publiques

Il s'agit pour l'essentiel des recettes du fonds de péréquation. Les charges de ce même fonds de péréquation figurent dans la rubrique 35 ci-avant.

## Pages 11 à 14 Examen du bilan

### 925 Passifs transitoires et anticipés

Cette rubrique comprend le solde d'une participation aux infrastructures du promoteur « En Rebaternel » pour un montant de CHF 593'945.15 sur un total de CHF 1'688'500. Ce montant sera attribué au financement du Chemin de la Sauge lorsque le préavis sera voté par le Conseil communal. Cette participation étant conditionnée à un délai dans la

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 16/2012

Comptes communaux 2011

---

réalisation des travaux, un avenant à la convention devra probablement être établi.

## 928 Financements spéciaux et fonds de réserve + capital

Ces fonds sont équivalents à des fonds propres. En tenant compte du découvert de CHF 1 mio, ils s'élèvent au 31 décembre 2011 à CHF 9.7 millions et représentent 48.7% du total du bilan (42.3 % en 2010). Ils se situent à un bon niveau et retrouvent les chiffres de 2009.

## Endettement de la commune

L'endettement de la commune s'établit au 31 décembre 2011 à CHF 10.1 millions auxquels il y a lieu d'ajouter les crédits d'investissements votés mais non encore utilisés pour CHF 6.7 millions. Pour rappel le plafond d'endettement accordé à notre municipalité a été arrêté à CHF 24.5 millions.

## Page 16 Conclusions

Les comptes annuels des communes ne sont pas faciles à lire et encore moins cette année pour ceux de notre commune. A titre de conclusion, nous donnons notre avis aux questions posées en préambule et formulons quelques constats et recommandations.

Nos 3 questions :

1. Quelles sont les raisons de cette marge brute d'autofinancement record ?

L'amélioration de la marge est expliquée pour l'essentiel par des recettes exceptionnelles, à l'évolution de la facture sociale et aux augmentations des taxes et émoluments. Nous présentons, ci-après, les variations principales par rapport à l'année précédente et d'autre part le détail des produits exceptionnels de l'année 2011 :

Rubrique	Par rapport à 2010 (CHF)	Produits exceptionnels en 2011 (CHF)
Vente de terrain	1'354'000	1'354'000
Facture sociale	2'206'000	406'000
Biens, services, marchandises	292'000	
Taxes, émoluments	295'000	
Impôts	-592'000	
Autres	-155'000	273'000
<b>Totaux</b>	<b>3'400'000</b>	<b>2'033'000</b>

Nous constatons que l'année 2011 a bénéficié de produits exceptionnels importants estimés à CHF 2'033'000. Hors produits exceptionnels, la marge brute

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

## Préavis municipal no 16/2012

### Comptes communaux 2011

---

d'autofinancement s'établit à +CHF 165'000.00 (2'198'000 / 2'033'000).

2. Pour quelles raisons malgré une marge d'autofinancement de plus de CHF 2 millions, les comptes 2011 présentent un excédent de charges ?

La réponse est à rechercher dans les attributions au fonds et financements spéciaux pour près de CHF 2.2 millions. Par ces écritures le découvert est porté au 31 décembre 2011 de CHF 341'104 à CHF 1'024'134. Nous avons fait part à la municipalité de notre étonnement sur cette façon de procéder et de la nécessité d'assainir les comptes de notre commune.

Après discussion et en accord avec la municipalité ainsi que de l'Autorité de surveillance des finances communales, nous proposons de réduire de CHF 1 million le découvert de notre commune au 31 décembre 2011 par l'amendement suivant :

Compte 230.4809 prélèvement sur autres fonds de réserve et renouvellement de CHF 1'000'000.

Ce point est repris lors de l'examen des pages blanches.

3. Quels sont les impacts de ces résultats sur le budget 2012 ?

Nous avons eu tout d'abord la confirmation que le nouveau système de péréquation et le calcul de la facture sociale étaient très nettement favorables pour notre commune. Ce qui est bien entendu une bonne chose.

Nous relevons par ailleurs que l'année 2012 profitera de l'augmentation de 7 points d'impôts et de nouvelles taxes sur l'énergie électrique. Sur ces bases, nous estimons que l'atteinte de chiffres équilibrés en 2012 paraît être un objectif réaliste.

Constats et recommandations :

1. Recettes fiscales : nous constatons que des écarts importants sont dus régulièrement à des corrections sur exercices antérieurs. Ne serait-il pas possible pour les recettes des sociétés, de prendre contact avec les plus importantes pour discuter de leur situation afin de mieux anticiper les recettes ?
2. Pôle industriel et commercial : nous constatons que le développement du pôle économique est différé en raison de la volonté de déplacer ce dernier du Marais au quartier de la Sauge. A notre sens, il y a lieu de décider des orientations définitives et d'accélérer le processus.
3. Nous avons pris note qu'une part des futurs investissements sera financée par les promoteurs et propriétaires. Nous relevons la nécessité d'évaluer les coûts

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

## Préavis municipal no 16/2012

### Comptes communaux 2011

---

d'infrastructures et de les facturer de manière adéquate (référence : préavis nos 15 et 17).

4. Planification financière à long terme : Nous relevons que nous n'avons toujours pas eu accès aux informations sur les travaux réalisés par la municipalité en collaboration avec la société Phisa. La municipalité nous a indiqué qu'elle avait bien avancé et que nous aurons des informations cet automne lors de la discussion sur l'arrêté d'imposition. Nous en prenons note.
- Selon notre opinion et sur la base des chiffres à notre disposition, la capacité financière de notre commune ne permettra pas de financer tous les investissements de renouvellement et de développements prévus. La municipalité devra faire des choix, fixer des priorités et rechercher d'autres sources de financement.
- Dans ce cadre et tant que le financement n'est pas assuré, la Commission des finances continuera à ne soutenir que les préavis municipaux considérés comme « prioritaires ».

#### **Pages blanches, 21 à 82**

##### **Administration générale (p. 20 à 29)**

##### Page 21    compte 101.4361.01    Jeton de présence

Les recettes supplémentaires découlent des jetons de présence pour Lausanne-Région de CHF 6'210.00 et de Primeroche pour CHF 2'000.00.

##### Page 23    compte 110.3185    Honoraires et frais d'expertise

Rubrique en dépassement de CHF 1'425.00. Les factures principales concernent l'organe de révision Hervest fiduciaire pour CHF 15'055.20; des honoraires concernant la gestion des déchets de CHF 11'789.60; des honoraires en faveur de la société Phisa SA de CHF 7'560 pour la mise en place d'un tableau de bord comparé et CHF 11'340 pour l'accompagnement dans le projet de planification financière à long terme.

##### Page 25    compte 150.3653    Aides & subventions aux sociétés locales

Compte en dépassement de CHF 3'007.25. Les principales aides concernent le championnat suisse JSP pour CHF 2'000.00, des frais pour sécurité de la fête du 17 au 19 juin pour CHF 2'516.40, participation à la fête du village CHF 2'500.00.

##### Page 27    compte 170.3145 Entretien des terrains

Compte en dépassement de CHF 7'801.55. Relevé une facture de CHF 5'258.15 pour

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 16/2012

Comptes communaux 2011

---

une installation d'arrosage, CHF 18'607.60 pour l'entretien du gazon ; CHF 6'026.40 pour un portail.

Page 29 compte 180.3517 Part. déficit exploitation/renouv technique LEB – TL

Nous relevons que ce poste est en augmentation depuis plusieurs années à l'exception de l'année 2010, pour preuve : CHF 231'836 pour 2008, CHF 297'019 pour 2009, montant ramené en 2010 à CHF 273'711.70 et CHF 288'034.05 en 2011. Le montant correspond au décompte transmis par le service de la mobilité du canton. Selon la municipalité, ce poste ne devrait pas augmenter ces prochaines années, la fréquentation et l'augmentation des tarifs devant compenser l'augmentation des charges.

Page 29 Service informatique

Relevé que les dépenses prévues dans le préavis 56/2010 pour le remplacement de l'informatique n'étaient toujours pas effectuées. La municipalité nous a informés qu'elle étudiait une meilleure solution notamment en collaboration avec la commune de Prilly.

## 2 Finances (p. 32 à 35)

Page 31 comptes 210.4001 Impôt sur le revenu , 210.4002 impôt sur la fortune et 210.4003 Impôts à la source

Le montant total des impôts sur les personnes physiques s'est élevé à CHF 5.5 millions représentant une nette diminution de CHF 358'000 ou 6.1 % par rapport au budget. Les raisons de cette diminution ont été expliquées lors de l'examen des pages jaunes. Selon la municipalité, ces chiffres ne remettent pas en cause le budget 2012 qui prévoit des recettes de CHF 6.3 millions suite à la majoration de 7 points d'impôt.

Page 31 compte 210.4011 Impôt sur le bénéfice net des PM  
compte 210.4012 Impôt sur le capital des PM

L'impôt sur les personnes morales s'élève à CHF 397'000, montant en chute libre et inférieur au budget de l'année de CHF 705'000. Le budget 2012 prévoit des recettes plus réalistes de CHF 678'000.

Page 33 comptes 220.3520 et 220.4520 Fonds de péréquation horizontal

Il s'agit de la contribution de la commune à l'effort de solidarité intercommunale. Le montant de péréquation a été calculé par notre boursière sur la base d'un outil de simulation.

A relever qu'un nouveau système a été mis en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Comme déjà mentionné, le système mis en place en 2011 est plus favorable pour notre commune, par rapport au système précédent, par la prise en compte de la capacité



# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

## Préavis municipal no 16/2012

### Comptes communaux 2011

---

contributive fiscale moyenne par habitants en lieu et place du taux d'impôt. La commune est contributrice à l'effort commun pour un montant de CHF 190'000. A relever que le budget prévoyait une charge de CHF 912'000. Le motif de cet écart est expliqué pour grande partie par les recettes fiscales inférieures au budget.

Page 33 compte 220.4242 Gains comptables immeubles patr. financier

Il s'agit du produit de la vente du terrain à Green Club SA après déduction du coût des travaux de réfection du parking et des accès. Le gain comptable s'établit à CHF 1'354'000.

Page 33 compte 230.4809 Prélèv. s/autres fonds de réserve et renouv.

Comme mentionné lors de l'examen des pages jaunes, nous proposons de réduire de CHF 1 million le découvert de notre commune au 31 décembre 2011 par l'amendement suivant :

Compte 230.4809 prélèvement sur autres fonds de réserve et renouvellement de CHF 1'000'000.

### 3 Domaines et bâtiments (p. 34 à 41)

Page 37 compte 350.3114 Achats mach., mat. Expl. Et d'entretien

Le dépassement par rapport au budget découle de l'achat d'une auto-laveuse (CHF 3'000.00).

Page 37 compte 351.3141 Entretien des bâtiments

compte 351.3156 Entretien d'équipement et mat. spécialisés

Constaté des dépassements du budget en raison de travaux d'entretien jugés nécessaires sur le bâtiment de la Charrue.

Page 39 compte 353.3141 Entretien des bâtiments

Constaté également un dépassement dans l'entretien du bâtiment de la Villageoise.

### 4 Travaux (p. 42 à 51)

Page 43 compte 420.3185 Honoraires et frais d'expertise

Ce poste comprend pour l'essentiel des factures d'avocats pour des PPA, plans de quartier et chemins divers et de notaire pour la decadastration 2010

Page 49 compte 450.3188 Frais d'enlèvement et de transport

compte 450.3526 Frais d'enlèvement et d'incinération

Nous relevons que les frais d'enlèvement ont augmenté de CHF 66'810 ou 16.8% par

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

## Préavis municipal no 16/2012

### Comptes communaux 2011

---

rapport à 2010. L'explication est liée par le ramassage en 2011 de 1'567 tonnes contre 1'420 en 2010.

Page 49     compte 450.4342 Taxes déchets

Pour rappel, la taxe sur les déchets aurait dû être encaissée pour la première fois en 2010. Ces taxes devraient être introduites en 2013 sur la base d'un nouveau préavis municipal prévu pour cet automne. Cette fois-ci, nous l'espérons, en toute légalité.

Page 49     compte 460.3811 Attrib. fin. Spéc. Égoûts et l'épuration CHF 168'604.29

Les taxes uniques de raccordement non budgétées ont permis de réaliser un excédent de CHF 168'604.29 attribué au fonds de réserve égouts/épuration (2010 : déficit de CHF 71'454.70). A relever qu'un règlement communal prévoyant une nouvelle tarification est à l'étude. Selon les informations transmises, le préavis sera présenté cet automne pour une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

## **5 Instruction publique et cultes (p. 52 à 61)**

Page 55     compte 511.3141 entretien des bâtiment Prazqueron

Nous avons constaté un dépassement de CHF 31'787.80. Dépassement justifié par des dégâts non planifiables.

Page 59     compte 520.3522 Part. charges d'autres communes.

Cette charge représente la part de la commune aux dépenses de l'association intercommunale de l'ASIGOS. Le rapport de vérification des comptes 2011 nous a été transmis. Nous relevons que le coût pour notre commune est proche de celui de 2010, le nombre d'élèves étant de 177 contre 173 un an plus tôt.

Page 59     compte 530.3512 Participation aux frais cantonaux.

Cette charge qui s'élevait à CHF 496'684.00 en 2010 est dorénavant prise en charge par le canton.

## **6 Police (p. 62 à 67)**

Nous relevons que les écarts par rapport à l'année 2010 découlent pour l'essentiel de la fin du contrat de prestations avec la police cantonale vaudoise au 31 août 2011.

Page 63     compte 610.3143 Entretien signalisation routière

Montant en lien avec l'adaptation des signalisations aux normes exigées par l'office fédéral des routes, ces charges sont réparties sur les années 2011 et 2012.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 16/2012

Comptes communaux 2011

---

## 7 Sécurité sociale (p. 68 à 69)

La facture sociale explique pour près de 53 % les coûts de ce dicastère. Le changement du système de calcul de la facture sociale explique pour une grande part la diminution des charges par rapport à l'année 2010.

Sur le plan cantonal, nous ne connaissons malheureusement pas quelle a été l'évolution de la facture sociale entre 2010 et 2011. L'augmentation a été de 5.38 % entre 2009 et 2010.

Page 69 compte 720.3655.02 Ass.garderie « Les P'tits Bonshommes » CHF 186'086.72

Nous constatons que la charge est à nouveau nettement supérieure à celle prévue dans le budget (+ CHF 46'000). La garderie compte 20 places et reçoit des subventions par la commune de Romanel et la FAJE pour un total de CHF 262'900, ce qui représente CHF 13'145 par année et par place. Il serait intéressant de comparer ces charges avec celles des autres garderies et celles des structures d'accueil par les mamans de jour.

Page 69 compte 720.3809 Attrib. À d'autres fonds de réserve CHF 300'000

Il s'agit du montant attribué aux fonds de réserve de péréquation, montant destiné à couvrir un éventuel dépassement lors de la remise du décompte définitif prévue en septembre prochain.

## 8 Services industriels (p. 70 à 75)

Remarque générale

Nous constatons un excédent de recettes de CHF 380'000 pour un budget de +CHF 342'000.

Page 75 groupe 810 Service des eaux

Nous relevons que le Service des eaux a réalisé un bénéfice de CHF 172'400 contre une perte en 2010 de -CHF 116'300. Ce résultat a pu être réalisé par l'augmentation des tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011 et par la perception de taxes uniques de raccordement pour CHF 147'103.10.

Page 77 groupe 820 Service électrique

Le revenu net du Service électrique s'élève à CHF 380'000 contre respectivement un budget de +CHF 341'800 et un revenu net en 2010 de +CHF 381'700. Nous relevons que la municipalité a attribué un montant de CHF 200'000 (2010 : CHF 120'000) à un

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 16/2012

Comptes communaux 2011

---

fonds de réserve affecté qui a pour but de lisser les tarifs dans le futur. Selon la municipalité, le résultat du Service électrique ne devrait pas évoluer jusqu'à la libéralisation totale du marché. Nous relevons par ailleurs que la municipalité entend mettre en place en 2012 une planification à long terme des investissements et des entretiens du service électrique.

## **Pages vertes, p. 83 à 94**

Page 95     compte 9282.16/23 Provision débiteurs douteux

La somme de ces deux comptes représente un montant de CHF 600'000. Ces provisions couvrent les créances de la bourse et du service industriel.

Selon l'organe de révision, les provisions sont suffisantes pour couvrir les risques de pertes sur débiteurs. Elles sont évaluées avec une très grande prudence.

## **Pages bleues, p.95 à 101**

Nous avons contrôlé le suivi des crédits d'investissements suivants :

Préavis no 48-10 Réaménagement du carrefour et remplacement collecteurs EC Judée-Village (en-cours)

Préavis no 60-11 Aménagement 3 places de jeux (terminé)

Les dépenses pour l'aménagement des places de jeux ont dépassé de CHF 15'980 le crédit alloué. L'écart serait dû à l'oubli de la TVA dans le préavis.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 16/2012

Comptes communaux 2011

---

En conclusion la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

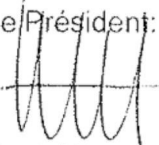
Le Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne

- vu le préavis municipal n° 16/2012 adopté en séance du 7 mai 2012,
- oui le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

## DECIDE

1. d'approuver les comptes communaux 2011 amendé,
2. d'en donner décharge à la Municipalité.

Le Président:



Daniel Dupaquier

Romanel-sur-Lausanne, le 14 juin 2012

Les autres membres



Ornella Morier

Philippe Muggli



Patrick Oppliger



Henri Pisan